

*Direction des études*

## IDENTIFICATION

CHEMINEMENT	<b>TREMLIN DEC 081.06</b>
STATUT	CHEMINEMENT FAVORISANT LA RÉUSSITE
IMPLANTATION	<b>HIVER 2020</b>

**DESCRIPTIF DU  
CHEMINEMENT**

**RÉFÉRENCE**  
**TREMLIN DEC  
081.06**

AVIS DE LA COMMISSION DES ÉTUDES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE DESCRIPTIF DU CHEMINEMENT	<b>7 FÉVRIER 2019 ET 19 DÉCEMBRE 2019</b>
PRÉSENTATION POUR ADOPTION PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	<b>18 FÉVRIER 2020</b>
MISE EN ŒUVRE DU CHEMINEMENT	<b>HIVER 2020</b>

## 1. LES CARACTÉRISTIQUES DU CHEMINEMENT

Cheminement : *Tremplin DEC 081.06*

Type de sanction : AUCUNE

Durée totale : « L'élève peut être inscrit au cheminement *Tremplin DEC* à temps plein ou à temps partiel, à la session d'automne, d'hiver ou d'été. »<sup>1</sup>

## 2. LA FINALITÉ DU CHEMINEMENT

Tel que précisé dans le devis ministériel, le « cheminement *Tremplin DEC* a pour but de favoriser la réussite de l'élève en lui offrant une formation qui lui permet d'entreprendre ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). »<sup>2</sup>

## 3. LES CONDITIONS D'ADMISSION

### 3.1. Conditions générales d'admission

Les conditions générales d'admission sont celles définies dans le *Règlement sur le régime des études collégiales* (RREC).

## 4. LA FRÉQUENTATION DU CHEMINEMENT

« L'élève peut être inscrit au cheminement *Tremplin DEC* à temps plein ou à temps partiel, à la session d'automne, d'hiver ou d'été.

L'élève peut être inscrit au cheminement *Tremplin DEC* pour un maximum de trois sessions consécutives d'automne ou d'hiver. À chaque fois qu'il fréquente un programme d'études collégiales ou interrompt ses études collégiales pendant au moins une session d'automne ou d'hiver, l'élève peut à nouveau être inscrit au cheminement pour un maximum de trois sessions consécutives.

Sauf si une situation exceptionnelle est spécifiquement autorisée par les autorités du Collège, le nombre maximal de trois sessions consécutives d'inscription au cheminement ne peut être dépassé. »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. Devis du cheminement *Tremplin DEC* (081.06), Québec, Gouvernement du Québec, 2018, p.1.

<sup>2</sup> Id est.

<sup>3</sup> MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. Devis du cheminement *Tremplin DEC* (081.06), Québec, Gouvernement du Québec, 2018, p.1.

## 5. LE CONTEXTE DE LA MODIFICATION

Quatre raisons justifient la modification du cheminement *Tremplin DEC* actuel tel que présentée dans ce document :

- La modification du RREC par le Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur (MEES);
- Le nouveau devis ministériel *Devis du cheminement Tremplin DEC (081.06)* (voir l'annexe 9.1);
- Le nouveau devis ministériel des *Activités de mise à niveau et activités favorisant la réussite* (voir l'annexe 9.2);
- La recommandation contenue dans le *Plan d'action concerté de la réussite éducative 2020* visant à définir une stratégie d'intervention pour la population étudiante inscrite dans ce cheminement.

Le présent *Descriptif de cheminement Tremplin DEC* tient compte de l'ensemble des modifications apportées par le ministère relatives au cheminement *Tremplin DEC* dont les détails sont présentés à la section 6. Quant à elle, la nouvelle vision du Collège prévue dans le plan concerté de la réussite est décrite à la section 7.

## 6. LA FORMATION OFFERTE À L'INTÉRIEUR DU CHEMINEMENT

Le cheminement *Tremplin DEC* permet à l'étudiante et à l'étudiant de suivre :

- des cours de mise à niveau pour satisfaire aux conditions d'admission au programme collégial de leur choix;
- des cours favorisant la réussite;
- des cours de la formation générale;
- des cours de la formation spécifique d'un programme de son choix.

Selon le Ministère, les cours « offerts à l'intérieur du cheminement *Tremplin DEC* doivent appartenir à l'une ou l'autre des catégories présentées ci-dessous. »<sup>4</sup>

### 6.1. Cours dont l'objectif est en lien avec une activité favorisant la réussite

« Les activités favorisant la réussite permettent aux élèves d'acquérir des compétences que le Collège juge essentielles pour la poursuite de leurs études collégiales. Elles visent notamment à développer la capacité de l'élève à réussir ses cours et à persévérer dans son cheminement.<sup>5</sup> »

« Les activités favorisant la réussite concernent les disciplines et les domaines suivants :

- français ou anglais, langue d'enseignement;
- anglais ou français, langue seconde;
- littératie;
- numératie;

<sup>4</sup> MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Devis du cheminement Tremplin DEC (081.06)*, Québec, Gouvernement du Québec, 2018, p.1.

<sup>5</sup> MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Activités de mise à niveau et activités favorisant la réussite*, Québec, Gouvernement du Québec, 2018, p.1.

- littératie numérique;
- stratégies d'apprentissage;
- orientation scolaire et professionnelle;
- intégration à la société québécoise;
- intégration aux études collégiales;
- musique. »<sup>6</sup>

## 6.2. Cours dont l'objectif est en lien avec une activité de mise à niveau

« Les activités de mise à niveau permettent aux élèves de satisfaire à certaines conditions d'admission à un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales ou à une attestation d'études collégiales. Elles se concentrent sur les savoirs essentiels liés à ces conditions d'admission.<sup>7</sup>»

« Les activités de mise à niveau concernent les disciplines suivantes :

- français ou anglais, langue d'enseignement;
- anglais ou français, langue seconde;
- mathématique;
- science et technologie (dont la chimie et la physique);
- histoire et éducation à la citoyenneté. »<sup>8</sup>

## 6.3. Cours liés aux objectifs de la formation générale ou cours liés aux objectifs d'un programme d'études conduisant au DEC

Les activités liées aux objectifs de la formation générale permettent à l'étudiante ou à l'étudiant de développer les compétences propres à celle-ci. Quant aux activités liées aux objectifs d'un programme d'études conduisant au DEC, elles permettent de développer les compétences de la formation spécifique de son choix au sein du programme d'études qu'elle ou qu'il souhaite explorer.

## 6.4. Les compétences offertes au Collège Lionel-Groulx

Les compétences (voir l'annexe 9.2) suivantes étaient déjà offertes avant la présente modification et le sont toujours, selon le programme d'études choisi par l'étudiante ou par l'étudiant :

Énoncé de la compétence associée aux activités favorisant la réussite	Nouveau numéro de la compétence
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Répondre aux exigences d'entrée en lecture et en écriture au collégial</li> </ul>	1001;
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégrer les éléments fondamentaux de la théorie musicale</li> </ul>	100A;
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manifester de l'acuité auditive dans la reproduction vocale et écrite des textes musicaux</li> </ul>	100B.

<sup>6</sup> MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. Devis du cheminement *Tremplin DEC* (081.06), Québec, Gouvernement du Québec, 2018, p.1.

<sup>7</sup> MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Activités de mise à niveau et activités favorisant la réussite*, Québec, Gouvernement du Québec, 2018, p.1.

<sup>8</sup> MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. Devis du cheminement *Tremplin DEC* (081.06), Québec, Gouvernement du Québec, 2018, p.1.

Énoncé de la compétence associée aux activités de mise à niveau	Nouveau numéro de la compétence
• Résoudre des problèmes à l'aide de concepts algébriques et géométriques (TS 4e)	01PP;
• Résoudre des problèmes à l'aide de concepts algébriques et géométriques (TS 5e)	01PR;
• Analyser des comportements de la matière et des transformations de l'énergie à l'aide de principes de la chimie	01PU;
• Analyser différentes situations à partir de principes fondamentaux de la mécanique classique et de l'optique géométrique	01PV.

Parmi les compétences associées aux activités favorisant la réussite suggérées dans le devis ministériel (voir l'annexe 9.2), les compétences suivantes sont ajoutées à l'offre de cours du Collège :

Énoncé de la compétence	Numéro de la compétence
• Utiliser des stratégies d'apprentissage	1006;
• Planifier son cheminement scolaire et professionnel	1007.

## 7. LA VERSION LOCALE DU CHEMINEMENT

Dans une perspective de réussite éducative et à la lumière des informations présentées plus haut, la nouvelle vision du Collège pour le cheminement *Tremplin DEC* assure aux étudiantes et aux étudiants :

- Un parcours individualisé;
- Un accompagnement pédagogique qui favorise la réussite;
- Un accompagnement dans les démarches liées à son choix de carrière.

Trois grands principes régissent la nouvelle offre de cours et d'activités particulières destinés aux étudiantes et aux étudiants du cheminement *Tremplin DEC* soit :

- l'interdisciplinarité dans les approches et les visées pédagogiques (voir l'annexe 9.6);
- la collaboration entre les enseignantes et les enseignants, les départements ainsi que les professionnelles et les professionnels;
- l'engagement de tous (étudiants, enseignants et professionnels).

### 7.1. Les cours obligatoires du cheminement *Tremplin DEC*

Le cheminement *Tremplin DEC* offre deux cours à l'ensemble de la population étudiante qui s'y inscrit, de manière à soutenir sa persévérance, son engagement et sa motivation. Ils s'échelonnent sur deux sessions et permettent aux étudiantes et aux étudiants d'apprendre à mieux se connaître, autant comme individu que comme apprenant. La première session est axée sur la connaissance de soi, du milieu collégial et des contextes socioprofessionnels; la deuxième session privilégie l'exploration de stratégies d'apprentissage et de méthodes de travail intellectuel, et s'inscrit dans la foulée de la démarche orientante amorcée dans le premier cours. En misant sur la continuité entre la première et la deuxième session, nous favorisons la persévérance, tout en accompagnant efficacement l'étudiante ou l'étudiant dans son choix de carrière, que celui-ci soit clair ou non à son admission au Collège.

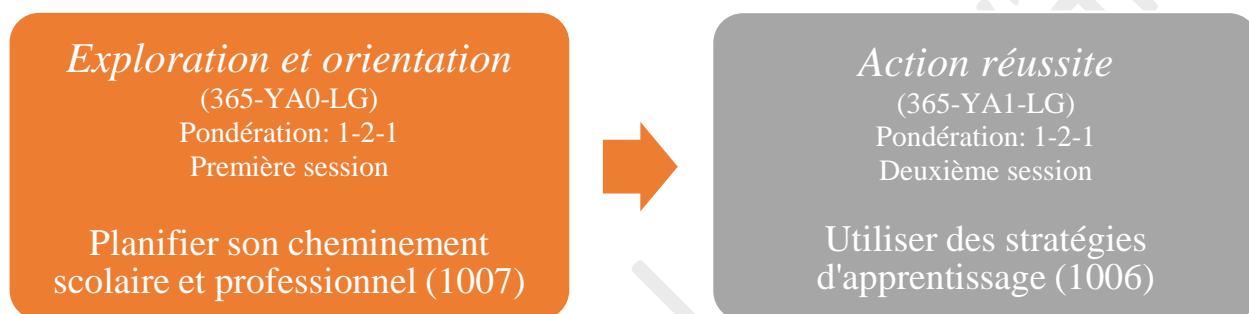
Les deux cours proposés sont :

- *Exploration et orientation* (365-YA0-LG)  
Ce cours de 45 heures associé à la compétence 1007 (voir l'annexe 9.3 pour davantage de détails) est inscrit dans la grille de cours dès la première session.

- *Action réussite* (365-YA1-LG)  
Ce cours de 45 heures associé à la compétence 1006 (voir l'annexe 9.4 pour davantage de détails) est prévu à la deuxième session du cheminement *Tremplin DEC*. Il assure une continuité avec la démarche d'orientation déjà amorcée dans le cours *Exploration et orientation* à la première session.

Ces cours obligatoires sont conçus pour être offerts en continuité et sont insérés dans la grille de cours (voir l'annexe 9.7) de toutes les étudiantes et tous les étudiants inscrits dans le cheminement *Tremplin DEC*.

Le tableau 1 Les cours associés aux compétences des activités favorisant la réussite inclus dans le cheminement *Tremplin DEC*.



## 7.2. Les activités particulières du cheminement *Tremplin DEC* au Collège Lionel-Groulx

À ces cours s'ajoutent des « activités particulières » (voir l'annexe 9.5), prises en charge par le personnel professionnel (conseiller d'orientation, aide pédagogique individuelle, conseiller en formation scolaire ou autres intervenants selon le besoin). Elles ont pour objectif d'accompagner et d'encadrer cette population étudiante dans son parcours scolaire et son choix vocationnel.

Ainsi, pour faciliter la planification du cours de 45 heures tout au long de la session et permettre aux membres du service d'orientation scolaire et professionnelle et de celui du cheminement scolaire de rencontrer les groupes d'étudiantes et d'étudiants, les cours sont placés à leur horaire sous la forme de deux périodes dispensées deux fois par semaine. Ce temps peut aussi être consacré à diverses activités dont des périodes d'études, des projets d'équipes ou des sorties éducatives.

**TABLEAU I : TABLE DE CORRESPONDANCES ENTRE LES COMPÉTENCES ET LES COURS**  
(Implantation janvier 2020)

**TABLEAUX DES COURS RELIÉS AU CHEMINEMENT *TREMPLIN DEC* (081.06) INCLUANT LES HEURES-CONTACT, LES UNITÉS, LA PONDÉRATION ET LES PARTICULARITÉS PAR TYPES D'ACTIVITÉS**

**ACTIVITÉS DE MISE À NIVEAU**

Numéro de cours	Titre du cours	Code de compétence	Heures-contact	Unités	Pondération T – L – P-	Préalables	Particularité
<b>201-015-RE</b>	Mise à niveau pour Mathématique, séquence Technico-sciences de la 5 <sup>e</sup> secondaire	01PR	90 h	3 1/3	4 - 2 - 4	Mathématique de la 4 <sup>e</sup> secondaire, séquence <i>Technico-sciences</i> ou <i>Sciences naturelles</i>	
<b>201-016-RE</b>	Mise à niveau pour Mathématique, séquence Technico-sciences de la 4 <sup>e</sup> secondaire	01PP	75 h	2 2/3	2 - 3 - 3	Mathématique de la 4 <sup>e</sup> secondaire, séquence <i>Culture, société et technique</i>	
<b>202-001-RE</b>	Mise à niveau pour Chimie de la 5 <sup>e</sup> secondaire	01PU	75 h	2 2/3	3 - 2 - 3	<i>Science et technologie de l'environnement</i> ou <i>Science et environnement</i> de la 4 <sup>e</sup> secondaire	
<b>203-001-RE</b>	Mise à niveau pour Physique de la 5 <sup>e</sup> secondaire	01PV	75 h	2 2/3	3 - 2 - 3	<i>Science et technologie de l'environnement</i> ou <i>Science et environnement</i> de la 4 <sup>e</sup> secondaire	

**ACTIVITÉS FAVORISANT LA RÉUSSITE**

Numéro de cours	Titre du cours	Code de compétence	Heures-contact	Unités	Pondération T – L – P	Préalables	Particularité
<b>601-012-LG</b>	Renforcement en français, langue d'enseignement	1001	45 h	1 2/3	1 – 2 – 2		
<b>601-013-LG</b>	Renforcement en français, langue d'enseignement	1001	60 h	2	2 – 2 – 2		
<b>365-YA0-LG</b>	Exploration et orientation	1007	45 h	1 1/3	1 – 2 – 1		Cours inscrits dans la grille de cours du cheminement
<b>365-YA1-LG</b>	Action réussite	1006	45 h	1 1/3	1 – 2 – 1		
<b>551-002-LG</b>	Renforcement en théorie musicale	100A	15 h	2/3	1 – 0 – 1		Cours offerts exclusivement aux étudiantes et aux étudiants qui ont fait les auditions dans les programmes de musique du Collège
<b>551-003-LG</b>	Renforcement en solfège et dictée	100B	30 h	1 1/3	2 – 0 – 2		



## 8. BIBLIOGRAPHIE

- COLLÈGE LIONEL-GROULX (2015) *Plan stratégique 2015-2020*. Dans [http://www.clg.qc.ca/fileadmin/clg/administration/pdf/Tableau\\_PS\\_2015-2020\\_V2\\_Site\\_web.pdf](http://www.clg.qc.ca/fileadmin/clg/administration/pdf/Tableau_PS_2015-2020_V2_Site_web.pdf)
- DUMONT, Chantale, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE (21 septembre 2018). *Lettre ayant comme objet : Nouveau cahier Activités de mise à niveau et activités favorisant la réussite, nouvelle année version de Tremplin DEC et modalités d'implantation*, Gouvernement du Québec
- QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE (2015). *Tremplin DEC (081.06) Cheminement permettant d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au DEC*, Québec, Gouvernement du Québec
- QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE (2015). *Activités de mise à niveau, Établissements d'enseignement collégial francophones*, Québec, Gouvernement du Québec
- QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE (2018). *Tremplin DEC (081.06) Cheminement favorisant la réussite*, Québec, Gouvernement du Québec
- QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE (2018). *Activités de mise à niveau et activités favorisant la réussite, Établissements d'enseignement collégial francophones*, Québec, Gouvernement du Québec

## **9. ANNEXES**

### **9.1. Devis ministériel du Tremplin DEC (081.06)**



Document de travail

**9.2. Devis ministériel des activités de mise à niveau et des activités favorisant la réussite**



Adobe Acrobat  
Document

Document de travail

### 9.3. Plan-cadre initial du cours *Exploration et orientation* (365-YA0-LG)



PLAN-CADRE  
Enseignement régulier  
Cheminement *Tremplin DEC* (081-06)

#### TITRE ET CODE DU COURS

*Exploration et orientation* (365-YA0-LG)

#### ÉNONCÉ DE LA COMPÉTENCE ET DU DEVIS MINISTÉRIEL ET IDENTIFICATION DES ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCES ET CRITÈRES DE PERFORMANCE S'APPLIQUANT AU COURS

Développement complet de la compétence « **Planifier son cheminement scolaire et professionnel** » (1007)

Éléments de compétence :

- 1-Cerner les composantes de son identité;
- 2-Examiner des champs d'études ou des champs professionnels;
- 3-Élaborer des hypothèses de parcours;
- 4-Évaluer sa démarche d'orientation.

Tous les critères de performance (voir annexe 1)

#### PRÉSENTATION DU COURS

Ce cours permet à l'étudiante et à l'étudiant d'approfondir sa réflexion vocationnelle menant à la réalisation d'un plan scolaire ou professionnel. D'une part, il offre l'occasion de développer une meilleure connaissance de soi en explorant des facettes de sa personne (valeurs, aptitudes, intérêts, traits de personnalités, potentiel). D'autre part, il vise à élargir sa connaissance du monde du travail en favorisant la découverte de différents contextes socioprofessionnels et en élaborant plusieurs hypothèses de parcours.

#### CONTRIBUTION DU COURS AU CHEMINEMENT

Ce cours correspond à l'une des deux activités favorisant la réussite propres au cheminement *Tremplin DEC* et s'offre à l'étudiante et à l'étudiant inscrit en première session. Il est suivi du cours *Action réussite* offert à l'étudiante et à l'étudiant de deuxième session dans le cheminement *Tremplin DEC*.

#### OBJECTIF D'INTÉGRATION

À la fin de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant est en mesure de planifier son cheminement scolaire et professionnel.

## ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Les enseignantes et les enseignants doivent s'assurer de l'équivalence de la production finale d'intégration. « L'évaluation est équivalente lorsqu'elle [...] utilise des modes, des objets et des instruments d'évaluation comparables pour un même cours donné par plus d'une enseignante ou d'un enseignant à une même session. » (PIEA, article 3.1 b) iii.)

### Production finale d'intégration

L'évaluation finale peut prendre la forme d'un journal de bord, d'un blog, d'un travail écrit, d'un portfolio, etc. Cette production individuelle doit présenter au moins deux hypothèses de parcours justifiées par les apprentissages liés à l'identité de l'étudiante ou de l'étudiant et aux divers contextes socioprofessionnels examinés tout au long de la session. On doit y retrouver aussi une évaluation de sa propre démarche.

### Critères d'évaluation de la production finale d'intégration

- Démonstration de rigueur dans la démarche exploratoire;
- Respect de la qualité de la langue orale et écrite;
- Respect des normes de présentation dans les travaux écrits;
- Utilisation adéquate de la démarche réflexive.

Pourcentage de la production finale d'intégration à l'intérieur de l'évaluation sommative du cours

La production finale d'intégration a une pondération de 40 % dans l'évaluation sommative du cours.

### Évaluation de la qualité de la langue française

Dans tous les travaux écrits ou oraux, une attention particulière sera accordée à la qualité de la langue française. En conformité avec la PIEA, « la notation prévue pour la qualité du français écrit et oral est de dix pour cent (10 %) de chaque évaluation sommative. L'évaluation de la qualité du français s'effectue par retrait des points selon les règles et les procédures d'évaluation des apprentissages élaborées » par le comité du cheminement *Tremplin DEC*.

## DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

La pondération de ce cours est 1-2-1, ce qui correspond à une période consacrée à un enseignement plus théorique en classe et deux périodes à des ateliers ou à des travaux pratiques. De plus, l'étudiante et l'étudiant doit consacrer l'équivalent d'une période pour le travail scolaire à faire à la maison.

Les activités d'apprentissage suivantes sont suggérées : lectures, discussions en groupe, réflexions personnelles, mises en situation, consultation de sources variées, séminaires, ateliers, rédaction de rapports, mises en action concrètes, tables rondes, bilan réflexif, etc.

La planification de ce cours et des « activités particulières » (voir annexe 4 pour davantage de détails) doit être réalisée en collaboration avec le personnel professionnel et doit tenir compte des dates importantes liées aux demandes d'admission et de changement de programme. Dans ce contexte, afin de favoriser la planification du cours ainsi que l'engagement des étudiantes et des étudiants, ce cours de 45 heures est placé à l'horaire sous la forme de deux périodes dispensées deux fois par semaine. Ce temps peut être consacré au cours ainsi qu'à

diverses activités dont des « activités particulières », des périodes d'études, des projets d'équipes ou des sorties éducatives.

## OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE ET CONTENU ESSENTIEL DU COURS

Premier objectif d'apprentissage : Cerner les composantes de son identité

Contenu lié à cet objectif :

- Connaissance de soi;
- Inventaire de ses goûts et de ses champs d'intérêts personnels et professionnels;
- Description de ses traits de personnalité et de ses valeurs;
- Examen critique de ses aptitudes et de son potentiel;
- Remise en question des concepts de motivation, d'engagement et de réussite;
- Posture face à l'avenir;
- Quête de sens;
- Participation à des activités combinant différentes perspectives, telles que des ateliers, des activités socioculturelles et sportives, de la recherche et des visites.

Deuxième objectif d'apprentissage : Examiner des champs d'études et des contextes socio-professionnels

Contenu lié à cet objectif :

- Exploration de différentes sphères d'activités et de milieux de vie sous forme, notamment, de stages exploratoires, d'entrevues, de visites, d'ateliers;
- Détermination de secteurs d'intérêts en fonction de son profil personnel;
- Analyse détaillée des caractéristiques du marché du travail;
- Sollicitation de ressources pertinentes et variées, dont celles du Collège;
- Portrait juste des professions et des programmes d'études explorés.

Troisième objectif d'apprentissage : Élaborer des hypothèses de parcours

Contenu lié à cet objectif :

- Mise en relation juste entre son profil personnel et les résultats de sa démarche exploratoire;
- Détermination juste des investissements nécessaires à l'atteinte de ses objectifs;
- Comparaison pertinente d'hypothèses de parcours scolaires et professionnels;
- Justification appropriée du parcours choisi;
- Plan d'action réaliste;
- Synthèse pertinente de ses réflexions.

Quatrième objectif d'apprentissage : Évaluer sa démarche vocationnelle

Contenu lié à cet objectif :

- Examen critique des ressources explorées;
- Comparaison pertinente avec d'autres démarches;
- Détermination juste des forces et des faiblesses de sa démarche.

## MANUEL OBLIGATOIRE

Il n'y a pas de manuel à acquérir obligatoirement pour les étudiantes et les étudiants. Toutefois, il est possible que des lectures soient à prévoir sous forme de recueil de textes.

Le *Guide de présentation des travaux écrits* (document conçu par le Département de français, le Département de Sciences humaines et le programme Arts, lettres et communication) est suggéré pour la rédaction des travaux écrits.

## RECOMMANDATION

Les membres du comité du cheminement *Tremplin DEC* adoptent de cette version initiale du plan-cadre du cours *Exploration et orientation* (365-YA0-LG) lors de la rencontre du 31 octobre 2019.

#### 9.4. Plan-cadre initial du cours *Action réussite* (365-YA1-LG)



PLAN-CADRE  
Enseignement régulier  
Cheminement *Tremplin DEC* (081-06)

##### TITRE ET CODE DU COURS

*Action réussite* (365-YA1-LG)

##### ÉNONCÉ DE LA COMPÉTENCE DU DEVIS MINISTÉRIEL ET IDENTIFICATION DES ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCES ET CRITÈRES DE PERFORMANCE S'APPLIQUANT AU COURS

Développement complet de la compétence « **Utiliser des stratégies d'apprentissage** » (1006).

Éléments de compétences :

- 1- Distinguer des facteurs liés à la réussite;
- 2- Documenter un sujet;
- 3- Rédiger un travail;
- 4- Gérer ses études;
- 5- Élaborer une stratégie d'amélioration continue de ses méthodes de travail.

Tous les critères de performance (voir annexe 1).

##### PRÉSENTATION DU COURS

Ce cours, conçu pour être à la suite du premier cours du cheminement *Tremplin DEC, Exploration et orientation*, vise, pour l'étudiante et l'étudiant, à approfondir ses stratégies d'apprentissage et ses méthodes de travail intellectuel tout en consolidant ses hypothèses de parcours scolaire et professionnel. Ce cours est aussi le lieu d'une réflexion sur les rôles de la culture générale et l'impact de son réinvestissement dans la formation de l'étudiante et de l'étudiant. Essentiellement orienté vers le travail de documentation, de communication et de rédaction, ce cours permet à l'étudiante et à l'étudiant de développer des outils de gestion de ses études, d'expérimenter le travail d'équipe, de développer une pratique réflexive et d'élaborer une stratégie d'amélioration continue de ses méthodes de travail, et ce, dans un contexte de recherche et de partage d'informations liées aux exigences des études supérieures et des milieux socioprofessionnels. La pédagogie par projets, dont les thèmes sont liés aux contextes socioprofessionnels propres aux différentes hypothèses de parcours développées dans le cours précédent, est mise de l'avant afin de rendre les apprentissages signifiants.

##### CONTRIBUTION DU COURS AU CHEMINEMENT

Ce cours correspond à l'une des deux activités favorisant la réussite privilégiées dans le cheminement *Tremplin DEC*. Il est offert à l'étudiante et l'étudiant inscrit en deuxième session du cheminement. Il est précédé du cours



*Exploration et orientation*, qui lui est offert en première session, et poursuit l'approche orientante développée dans le premier cours.

## OBJECTIF D'INTÉGRATION

À la fin de ce cours, l'étudiante et l'étudiant est en mesure d'utiliser des stratégies d'apprentissage et des méthodes de travail efficaces.

## ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Les enseignantes et les enseignants doivent s'assurer de l'équivalence de la production finale d'intégration. « L'évaluation est équivalente lorsqu'elle [...] utilise des modes, des objets et des instruments d'évaluation comparables pour un même cours donné par plus d'une enseignante ou d'un enseignant à une même session. » (PIEA, article 3.1 b) iii.)

### Production finale d'intégration

Au final, l'étudiante et l'étudiant doit appliquer différentes stratégies et méthodes de travail pour produire une synthèse d'informations liées aux enjeux d'un milieu socioprofessionnel. Cette production peut prendre la forme d'une présentation orale, d'un kiosque d'information, d'un rapport écrit combiné à une communication orale de type séminaire, etc. Cette production finale doit inclure des travaux individuels et d'équipe.

### Critères d'évaluation de la production finale d'intégration

- Démonstration de rigueur dans toutes les étapes demandées;
- Respect de la qualité de la langue orale et écrite;
- Respect des normes de présentation dans les travaux écrits;
- Collaboration efficace dans le travail d'équipe.

Pourcentage de la production finale d'intégration à l'intérieur de l'évaluation sommative du cours

La production finale d'intégration a une pondération de 40 % à l'intérieur de l'évaluation sommative du cours.

### Évaluation de la qualité de la langue française

Dans tous les travaux écrits ou oraux, une attention particulière sera accordée à la qualité de la langue française. En conformité avec la PIEA, « la notation prévue pour la qualité du français écrit et oral est de dix pour cent (10%) de chaque évaluation sommative. L'évaluation de la qualité du français s'effectue par retrait des points selon les règles et les procédures d'évaluation des apprentissages élaborées » par le comité du cheminement *Tremplin DEC*.

## DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

La pondération de ce cours est 1-2-1. Chaque semaine, une période est donc consacrée à un enseignement plus théorique en classe et deux périodes, à des ateliers ou à des travaux pratiques. De plus, l'étudiante et l'étudiant doit consacrer l'équivalent d'une période pour le travail scolaire à faire à la maison.

Les activités d'apprentissage suivantes sont suggérées : lectures, discussions en groupe, réflexions personnelles, mises en situation, consultation de sources variées, séminaires, ateliers, rédaction de rapports, mises en action concrètes, tables rondes, bilan réflexif, etc. Il est aussi suggéré de favoriser un contexte de recherche et de partage d'informations liées aux exigences des études supérieures et des milieux socioprofessionnels.

La planification de ce cours et des « activités particulières » (voir annexe 4 pour davantage de détails) doit être réalisée en collaboration avec le personnel professionnel et doit tenir compte des dates importantes liées aux demandes d'admission et de changement de programme. Dans ce contexte, afin de favoriser la planification du cours ainsi que l'engagement des étudiantes et des étudiants, ce cours de 45 heures est placé à l'horaire sous la forme de deux périodes dispensées deux fois par semaine. Ce temps peut être consacré au cours ainsi qu'à diverses activités dont des « activités particulières », des périodes d'études, des projets d'équipes ou des sorties éducatives.

## OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE ET CONTENU ESSENTIEL DU COURS

Premier objectif d'apprentissage : Distinguer des facteurs liés à la réussite

Contenu lié à cet objectif :

- Réflexion sur les rôles et fonctions de la culture générale dans la formation de l'étudiante de l'étudiant;
- Description des facteurs suivants : motivation et engagement, intelligences multiples, styles d'apprentissage, intelligence émotionnelle, mémoire;
- Liens pertinents entre ces facteurs et leur rôle dans la réussite scolaire;
- Examen des tâches demandées au regard de caractéristiques personnelles de l'étudiante ou de l'étudiant.

Deuxième objectif d'apprentissage : Documenter un sujet

Contenu lié à cet objectif :

- Choix de ressources documentaires variées portant sur des thèmes et contenus liés au cours;
- Utilisation des technologies de l'information;
- Prise de notes, lecture et techniques d'écoute efficaces;
- Organisation pertinente de l'information en vue d'une présentation orale ou écrite;
- Validité et fiabilité des sources utilisées.

Troisième objectif d'apprentissage : Rédiger un travail

- Détermination juste de l'objet du travail;
- Rédaction d'un plan de rédaction;
- Développement logique du propos;
- Réponses appropriées à la question de départ;
- Communication claire des résultats;
- Respect des règles de présentation.

Quatrième objectif d'apprentissage : Gérer ses études

Contenu lié à cet objectif :

- Identification de moyens (outils et stratégies) appropriés pour gérer le stress et l'anxiété, dont notamment la planification, le contrôle et les ajustements nécessaires dans :
  - la gestion du temps;
  - la préparation aux évaluations;
  - le travail d'équipe;
  - la préparation aux exposés oraux.

Cinquième objectif d'apprentissage : Élaborer une stratégie d'amélioration continue de ses méthodes de travail

Contenu lié à cet objectif :

- Évaluation juste de ses méthodes de travail;
- Analyse de ses connaissances et de ses caractéristiques personnelles;
- Jugement critique de sa motivation et de son engagement;
- Proposition pertinente pour l'amélioration de ses méthodes de travail.

#### MANUEL OBLIGATOIRE

Il n'y a pas de manuel à acquérir obligatoirement pour les étudiantes et les étudiants. Toutefois, il est possible que des lectures soient à prévoir sous forme de recueil de textes.

Le *Guide de présentation des travaux écrits* (document conçu par le Département de français, le Département de Sciences humaines et le programme Arts, lettres et communication) est suggéré pour la rédaction des travaux écrits.

#### RECOMMANDATION

Les membres du comité du cheminement *Tremplin DEC* adoptent de cette version initiale du plan-cadre du cours *Action Réussite* (365-YA1-LG) lors de leur rencontre du 31 octobre 2019.

## 9.5. Présentation des activités particulières



### PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS PARTICULIÈRES

SOUS LA RESPONSABILITÉ DU PERSONNEL PROFESSIONNEL

Les activités particulières contribuent à enrichir l'expérience de cette population étudiante en plus de permettre l'accès aux divers services du Collège dans une perspective de réussite éducative.

Les activités particulières sont prises en charge par le personnel professionnel pour permettre à cette communauté d'accéder à divers services dont l'Orientation, l'Information scolaire et professionnelle, la Vie étudiante, l'Aide psychosociale, la Bibliothèque, ainsi que de continuer à développer leurs compétences et d'approfondir leur réflexion vocationnelle menant à la réalisation d'un plan scolaire ou professionnel. Ces activités peuvent être réalisées individuellement ou collectivement.

### LISTE D'ACTIVITÉS PARTICULIÈRES

Les activités particulières suggérées sont :

- Passation de tests et de questionnaires par la conseillère ou le conseiller d'orientation (CO);
- Rencontres individuelles et en groupe avec la conseillère ou le conseiller d'orientation (CO);
- Rencontres avec la conseillère ou le conseiller en formation scolaire;
- Visites des professionnels du collège (Aide pédagogique individuelle, Spécialiste en moyens et techniques d'enseignement, Conseiller à la vie étudiante, etc.);
- Visites des ressources disponibles au Collège;
- Utilisation des ressources du Collège telles que le Centre d'aide en bureautique et le Centre d'aide en Français;
- Participation à des ateliers d'aide à la réussite;
- Entrevues avec professionnels;
- Stages exploratoires en milieu scolaire ou professionnel;
- Visites de milieux de travail;
- Ateliers sur l'utilisation des ressources d'informations scolaires et professionnelles;
- Présentation des modalités et concepts liés au choix de carrière;
- Participation aux activités socioculturelles et sportives du Collège;
- Activités pour comprendre les stratégies d'admission;
- Autres activités complémentaires aux cours.

Note : Le personnel professionnel rencontrera régulièrement les enseignantes et les enseignants intervenant dans le cheminement *Tremplin DEC* afin de convenir des priorités d'action.

### **ORGANISATION SCOLAIRE DES ACTIVITÉS PARTICULIÈRES**

Pour permettre aux membres du service d'orientation scolaire et professionnelle et du service du cheminement scolaire professionnels de rencontrer les groupes d'étudiants, une période supplémentaire (50 minutes) par semaine est bloquée à l'horaire des étudiantes et des étudiants. Ce temps peut aussi être consacré à diverses activités dont des périodes d'études, des projets d'équipes ou des sorties éducatives.

En collaboration avec le personnel enseignant, la planification des activités particulières doit tenir compte des contenus et des échéanciers liés aux cours offerts. Les dates liées aux demandes d'admission et de changement de programme doivent également être prises en compte.

### **RECOMMANDATION**

Les membres du comité du cheminement *Tremplin DEC* recommandent l'utilisation de la présentation des activités particulières pour les cours *Exploration et orientation* (365-YA0-LG) et *Action Réussite* (365-YA1-LG) lors des rencontres du 31 octobre et du 5 décembre 2019.

## 9.6. Points de repère sur le vocabulaire relatif à l'interdisciplinarité

### « Pluridisciplinarité et multidisciplinarité

[...]

Dans un travail pluridisciplinaire, plusieurs disciplines sont réunies sans qu'il soit tenté d'intégrer ou de synthétiser collectivement l'information. Les spécialistes travaillent sur divers aspects de la même problématique. Il en résulte en général une simple juxtaposition des données produites dans chaque discipline. Ces données peuvent être éditées et rassemblées par un responsable dont le travail consiste à coordonner le travail des spécialistes des disciplines respectives.

[...]

### Interdisciplinarité

[...]

Étude d'un projet, d'un problème ou d'un objet en mettant à profit des concepts, des méthodes et des savoirs de diverses disciplines qui interagissent et s'enrichissent mutuellement.

[...]

### Transdisciplinarité

[...]

Son objectif consiste à rassembler les savoirs au-delà des disciplines. Comme le préfixe « trans » le suggère, il s'agit de dépasser les frontières étroites fixées pour chacune d'entre elles. Son principe essentiel consiste en un refus de diviser le monde et ses problèmes en disciplines. Alors que dans l'interdisciplinarité le travail se fait dans le cadre de (plusieurs) disciplines, la transdisciplinarité est censée construire ses propres contenus et méthodes, à partir des problèmes du monde réel, en exploitant de nombreuses disciplines. »<sup>9</sup>

---

<sup>9</sup> UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL. *La formation interdisciplinaire - Pistes de réflexion et de développement des programmes d'études*, Montréal, 2014, p. 12-14.

**9.7. Exemples de grilles de cours selon les options**

**OPTION : ORIENTATION / EXPLORATION**

T- cours théorique / L- laboratoire ou travaux pratiques/ P - travail personnel

Session	Code	Titre	Préalables absolus	Pondération	Session	Charge de travail
				T - L - P		
SESSION 1	109-101-MQ	Activité physique et santé		1 - 1 - 1	A/H	27 heures de cours 28 heures de cours incluant les activités particulières
	340-101-MQ	Philosophie et rationalité		3 - 1 - 3	A/H	
	601-101-MQ	Écriture et littérature		2 - 2 - 3	A/H	
	604-10X-MQ	Anglais fonctionnel (selon niveau)		2 - 1 - 3	A/H	
	365-YA0-LG	Exploration et orientation		1 - 2 - 1	A/H	
	<b>Total</b>				9 - 7 - 11	
SESSION 2	109-102-MQ	Activité physique et efficacité	109-101	0 - 2 - 1	A/H	26 heures de cours 27 heures de cours incluant les activités particulières
	340-102-MQ	L'être humain	340-101	3 - 0 - 3	A/H	
	601-102-MQ	Écriture et imaginaire	601-101	3 - 1 - 3	A/H	
	604-ZPX-LG	Communication appliquée à l'anglais langue seconde (selon niveau)		2 - 1 - 3	A/H	
	365-YA1-LG	Action réussite		1 - 2 - 1	A/H	
	<b>Total</b>				9 - 6 - 11	

**OPTION : MISE À NIVEAU / PRÉALABLES/ CHEMINEMENT**

*Situation dans laquelle tous les cours de mise à niveau sont à inscrire dans la grille de cours*

T- cours théorique / L- laboratoire ou travaux pratiques/ P - travail personnel

Session	Code	Titre	Préalables absolus	Pondération	Session	Charge de travail
				T - L - P		
SESSION 1	340-101-MQ	Philosophie et rationalité		3 - 1 - 3	A/H	33 heures de cours 34 heures de cours incluant les activités particulières
	604-10X-MQ	Anglais fonctionnel (selon niveau)		2 - 1 - 3	A/H	
	365-YA0-LG	Exploration et orientation		1 - 2 - 1	A/H	
	203-001-RE	Mise à niveau pour Physique de la 5 <sup>e</sup> secondaire		3 - 2 - 3	A/H	
	201-016-RE	Mise à niveau pour Mathématique, séquence Technico-sciences de la 4 <sup>e</sup> secondaire		2 - 3 - 3	A/H	
	<b>Total</b>				11 - 9 - 13	
SESSION 2	109-101-MQ	Activité physique et santé		1 - 1 - 1	A/H	32 heures de cours 33 heures de cours incluant les activités particulières
	601-101-MQ	Écriture et littérature		2 - 2 - 3	A/H	
	365-YA1-LG	Action réussite		1 - 2 - 1	A/H	
	201-015-RE	Mise à niveau pour Mathématique, séquence Technico-sciences de la 5 <sup>e</sup> secondaire	201-016 ou Mathématique de la 4 <sup>e</sup> secondaire, séquence <i>Technico-sciences</i> ou <i>Sciences naturelles</i>	4 - 2 - 4	A/H	
	202-001-RE	Mise à niveau pour Chimie de la 5 <sup>e</sup> secondaire	<i>Science et technologie de l'environnement</i> ou <i>Science et environnement</i> de la 4 <sup>e</sup> secondaire	3 - 2 - 3	A/H	
	<b>Total</b>				11 - 9 - 12	